

Thème 1 : « Vivre ensemble » au collège

SEQUENCE 1 : DEVENIR COLLEGIEN

Problématique générale : Comment s'adapter à un nouvel environnement pour bien apprendre au collège ?

Leçon 4: Dans mon collège, je choisis mes représentants

QUESTION :

**Quel est le rôle du délégué de classe?
Comment est-il élu ?**

OBJECTIFS :

**Connaître le rôle et les missions d'un délégué de classe
Décrire et comprendre le déroulement d'une élection des délégués**

TRAVAIL DEMANDE

NOTIONS / VOCABULAIRE

Accroche : page 334

1) Activité 1 : Le rôle de délégué

p. 338-339 (écrit-par binôme):

travail par groupe de 2 : Lire et répondre aux questions de la double page.

- Qualités : « **responsable** » et « **savoir écouter les autres** »
- Définition du délégué : « **porte-parole des élèves** », « **élève comme les autres** », « **aucun privilège** », « **montrer l'exemple** »

→TE

2) Activité 2 : l'apprentissage de la démocratie

Election = I. mode d'emploi (écrit) :

- tout élève peut être candidat
- tout élève est électeur
- 2 délégués + 2 suppléants pour 1 an
- majorité absolue 1er tour et relative 2ème tour
- le plus jeune est élu

Election = II. Les étapes du vote (écrit) :

- bulletins, enveloppes, isoloir, carnet de correspondance, urne
- garantir le vote libre et secret, remplir son rôle d'électeur

→TE 2)

La démocratie : régime politique dans lequel les citoyens élisent leurs représentants pour gouverner le pays.

Un candidat : personne qui se présente aux élections
Un vote : avis exprimé dans une élection

Isoloir : petite pièce où l'on insère seul notre choix de candidat dans l'enveloppe.

La majorité absolue : est composée de la moitié des voix plus une.

La majorité relative : correspond au plus grand nombre de voix obtenues par un candidat.

Trace écrite :

1) Le rôle du délégué

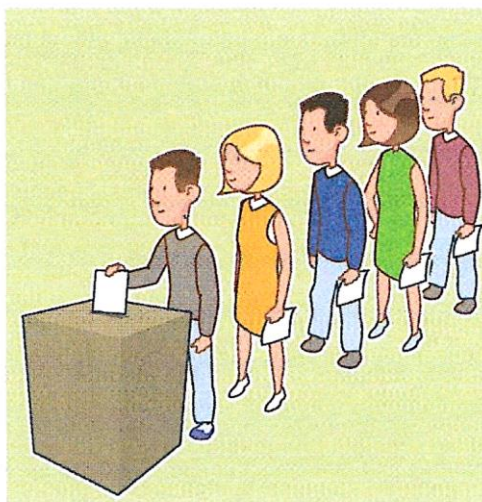
Le **délégué** est un élève responsable qui a un rôle très important au sein de sa classe : il est à l'écoute de ses camarades, les représente auprès des professeurs et des adultes de l'établissement. Il transmet les informations et participe au conseil de classe. Il peut aussi soumettre des idées pour améliorer la vie de la classe.

2) L'apprentissage de la démocratie

Au collège, l'élection des délégués permet à chacun de s'exprimer en votant et d'élire ses représentants : c'est l'apprentissage de la **démocratie**. Le délégué élu, a été choisi par la majorité lors d'un **vote** (avis exprimé dans une élection) libre et secret (dans un isoloir). Chaque élève compte pour une voix (un vote).

L'élection des délégués : mode d'emploi

- 1 classe = 2 délégués
+ 2 suppléants
- Tout élève peut être candidat.
- Un élève non candidat peut être élu.
- Tout élève est électeur.
- L'élection a lieu à bulletins secrets :
majorité absolue exigée au 1^{er} tour
et majorité relative au 2^e tour.
En cas d'égalité des voix, le plus jeune est élu.
- Mandat d'une durée d'1 an.



a) D'après le document, qui peut se présenter à l'élection ?

b) Qui participe au vote ?

c) Combien de délégués sont élus et pour combien de temps ?

d) Souligne les conditions du vote.

e) En cas d'égalité entre deux candidats, que se passe-t-il ?

La **majorité absolue** est composée de la moitié des voix plus une.

La **majorité relative** correspond au plus grand nombre de voix obtenues par un candidat.

L'élection des délégués : le déroulement



.....

.....

.....

.....

Écris dans chaque case le mot qui convient :

urne • isoloir • enveloppes • bulletins de vote • électeur



enveloppes.

un isoloir.....

..un électeur..

bulletins de vote.....

une urne.....